Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015 Révision: 16.10.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit: POWERFOAM**

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Mousse Polyuréthane Manuelle (B2)

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**
Powers Fasteners, Inc.
2 Powers Lane
Brewster, NY 10509 / USA

· **Service chargé des renseignements:**
Phone: +1 800-524-3244
Fax: +1 877-871-1965

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: ORFILA: 33 1 45 42 59 59 (in France)

SECTION 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Aerosol 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Lact.	H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Aquatic Chronic 4	H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015 Révision: 16.10.2015

Nom du produit: POWERFOAM

(suite de la page 1)

· **Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire (masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387)).
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ savon.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015 Révision: 16.10.2015

Nom du produit: POWERFOAM

(suite de la page 2)

CAS: 9016-87-9	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	40-50%
CAS: 13674-84-5	tris(2-chlorisopropyl)-phosphate Acute Tox. 4, H302	1-10%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2	isobutane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	1-10%
CAS: 85535-85-9 EINECS: 287-477-0	alcanes en C14-17, chloro- Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Lact., H362	1-10%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8	oxyde de diméthyle Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	1-10%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	<5%

· **Indications complémentaires:**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**
Mousse
CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxyde d'azote (NOx)
Monoxyde de carbone (CO)
Cyanure d'hydrogène (HCN)

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015 Révision: 16.10.2015

Nom du produit: POWERFOAM

(suite de la page 3)

· **5.3 Conseils aux pompiers**
· **Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.
· **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
· **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
· **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
· **Stockage:**
· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
· **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas conserver avec de l'eau.
Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
· **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015 Révision: 16.10.2015

Nom du produit: POWERFOAM

(suite de la page 4)

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**	
115-10-6 oxyde de diméthyle	
VME	Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm
9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	
VME	Valeur momentanée: 0,07 mg/m³ Valeur à long terme: 0,02 mg/m³

· **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition
· **Equipement de protection individuel:**
· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
· **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
· **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
· **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
· **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· **Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015 Révision: 16.10.2015

Nom du produit: POWERFOAM

(suite de la page 5)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
· **Indications générales**
· **Aspect:**

Forme:	Aérosol
Couleur:	Selon désignation produit
· **Odeur:**	Caractéristique
· **Changement d'état**	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
· **Point d'éclair**	-21 °C
· **Température d'inflammation:**	199 °C
· **Auto-inflammation:**	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· **Danger d'explosion:**	Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
· **Limites d'explosion:**	
Inférieure:	3,0 Vol %
Supérieure:	18,6 Vol %
· **Densité:**	Non déterminée.
· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**	Insoluble
· **Teneur en solvants:**	
VOC (CE)	15,4 %
· **9.2 Autres informations**	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité**
· **10.2 Stabilité chimique**
· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Un contact avec l'eau provoque la libération de gaz combustibles.
· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Acide cyanhydrique (ou acide prussique)
Monoxyde de carbone
Oxydes nitriques (NOx)

SECTION 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
· **Toxicité aiguë**
· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

115-10-6 oxyde de diméthyle

Inhalatoire	LC50/4 h	308 mg/l (rat)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015 Révision: 16.10.2015

Nom du produit: POWERFOAM

(suite de la page 6)

· **Effet primaire d'irritation:**
· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Sensibilisation possible par inhalation.
Sensibilisation possible par contact avec la peau.
· **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant
· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Carc. 2, Lact.

SECTION 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**
· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **Autres indications écologiques:**
· **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.
· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
· **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**	
08 05 01*	déchets d'isocyanates
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**
· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· **14.1 No ONU**
· **ADR, IMDG, IATA** 1950

· **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**
· **ADR** 1950 AÉROSOLS

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015 Révision: 16.10.2015

Nom du produit: POWERFOAM

(suite de la page 7)

· **IMDG**	AEROSOLS
· **IATA**	AEROSOLS, flammable
· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**	
· **ADR**	
· **Classe**	2 5F Gaz.
· **Étiquette**	2.1
· **IMDG, IATA**	
· **Class**	2.1
· **Label**	2.1
· **14.4 Groupe d'emballage**	
· **ADR, IMDG, IATA**	néant
· **14.5 Dangers pour l'environnement:**	
· **Marine Pollutant:**	Non
· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Attention: Gaz.
· **No EMS:**	F-D,S-U
· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**	Non applicable.
· **Indications complémentaires de transport:**	
· **ADR**	
· **Quantités limitées (LQ)**	1l
· **IMDG**	
· **Limited quantities (LQ)**	1L
· **"Règlement type" de l'ONU:**	UN1950, AÉROSOLS, 2.1

SECTION 15: Informations réglementaires

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.10.2015 Révision: 16.10.2015

Nom du produit: POWERFOAM

(suite de la page 8)

H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Acronymes et abréviations:**

Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1
Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1
Press. Gas C: Gases under pressure: Compressed gas
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Resp. Sens. 1: Sensitisation - Respirat., Hazard Category 1
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2
Lact.: Reproductive toxicity, Additional category, Effects on or via lactation
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2
Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
Aquatic Chronic 4: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 4